

L'isolation thermique des murs extérieurs sera réalisée par un remplissage partiel du creux de mur à l'aide de panneaux en mousse de polyisocyanurate rigide (UTHERM WALL L), ayant une densité dans l'âme de  $32 \text{ kg/m}^3 \pm 3 \text{ kg/m}^3$ .

Le panneau fera l'objet d'un **marquage CE** (DOP) et d'un **agrément technique** (aTg H900 et aTg 2853). Ainsi, il sera soumis à un **contrôle de qualité** permanent effectué par un organisme agréé. Le panneau est repris dans la **base de données de produits PEB**, reconnue par les 3 régions belges.

Les plaques isolantes auront une **déclaration environnementale de produit** (EPD-200009-002-EN) vérifié un tiers indépendant (l'Institut Vinçotte), qui permet d'évaluer son impact sur l'environnement durant l'ensemble de son cycle de vie.

La production a été audité et certifié selon les exigences de **ISO 14001**.

**Réaction au feu** : Euroclass F selon NBN NE 13501-1.

**Réaction au feu end-use maçonnerie** : Euroclass B-s2-d0 selon NBN NE 13501-1. (épaisseur min. de brique 60 mm, épaisseur min. d'isolation 20 mm).

Les panneaux seront revêtus sur chaque face d'un complexe multicouche composé de papier kraft et de feuilles métalliques.

Le coefficient de **conductivité thermique** déclaré  $\lambda_D = 0,022 \text{ W/mK}$ .

**Résistance à la compression** pour 10% de déformation :  $\geq 150 \text{ kPa}$ .

Les panneaux seront de **dimensions** 1200 mm x 600 mm. Afin d'améliorer l'étanchéité au vent, les panneaux seront pourvus sur les 4 côtés de rainures et languettes. Dimensions nettes 1189 mm x 589 mm.

Le mur creux sera construit conforme les **normes** en vigueur.

Les panneaux seront appliqué conformément aux **directives spécifiques** contenues dans l'agrément technique de l'isolant.

Les panneaux seront fixés en parfait contact avec **le mur intérieur**. Le nombre de fixation sera de 5 par  $\text{m}^2$  au minimum.

Dans le cas d'un pose en 2 couches, les panneaux seront placés à joints décalés, tant dans le sens horizontal que dans le sens vertical et au droit des angles.

Afin d'assurer **l'étanchéité au vent** on peut couvrir les joints entre les panneaux avec un tape étanche (UNITAPE). Dans ce cas, seulement les joints de la couche extérieur seront couvert par un tape.

Le **creux de mur** sera dimensionné de telle manière que l'on aura encore un espace libre de 30 mm entre l'isolation et la paroi extérieure.